

CHS-CT, CTL DISI : état des lieux...

Le dialogue social à la DISI Sud-Est a connu une semaine importante, avec les réunions du Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de travail (CHS-CT), le 6 novembre, et du Comité Technique Local (CTL), le 12 novembre 2012.

Ces réunions étaient présidées par Robert Perrier, Administrateur Général des Finances Publiques, Directeur de la DISI, accompagné des responsables de pôle RH et pilotage, et des ESI.

A l'heure où l'on ne peut que s'inquiéter du sort réservé à la DGFIP, il était important d'aborder l'actualité de nos services, notamment au travers d'une déclaration liminaire (<http://www.fo-dgfiip-sd.fr/D13/spip.php?article37>).

Comité Technique Local

Démarche Stratégique de la DGFIP

Après une présentation par Robert Perrier, d'une démarche destinée à « enraciner la culture commune DGFIP, tout en tenant compte des contraintes du moment... », les organisations syndicales ont exprimé leur réserve sur la question. En complément des éléments exposés en liminaire, notre Organisation a replacé le sujet dans un contexte de suppressions d'emplois et de réduction de budget (cf tract sur http://www.fo-dgfiip.fr/infothema_detail.php?cat=E&E&infoid=1391)... **La réalité des actes s'imposera tôt ou tard, au delà des discours...**

Point d'actualité sur le plan de formation professionnelle

Les échanges, parfois vifs, entre parité syndicale et administrative, ont mis en lumière certains problèmes, au-delà d'une offre de formations globalement satisfaisante.

Les responsables d'unités doivent amener leurs agents à demander les formations qui leur sont nécessaires, notamment au moment de l'entretien de notation - évaluation... Sont-ils eux-mêmes correctement informés, les catalogues de formation sont-ils connus de tous ? C'est une autre histoire. **Une nouvelle occasion, pour FO DGFIP, de rappeler sa revendication d'un entretien spécifique dédié aux besoins de formation, distinct de celui de l'évaluation.**

La Direction regrette le nombre de désistements constatés, parfois sans raison valable, chez les candidats à une formation. Les « récidivistes » feront l'objet d'un rappel au règlement...A condition de tenir compte des problèmes spécifiques à certains services, ou d'un besoin de formation parfois mal évalué...

A l'inverse, l'Administration se félicite de l'implication des agents concernés par le dispositif de soutien à l'examen de Pupitreur-Assistant Utilisateur (PAU). Souhaitons que les résultats de l'examen confirment ce constat.

Sujet plus polémique, les conditions de désignation des formateurs (nombre par session, profil...) ne sont pas toujours très claires, entre « loupés » de communication et règles à géométrie variable...**L'Administration gagnerait à assainir la situation, si elle ne veut pas décourager les bonnes volontés. Et laisser s'alourdir un climat de suspicion déjà très présent des deux cotés de la table..**

Tableau de Bord de Veille Sociale

En liaison avec le CHS-CT, il s'agit de cerner, au plus près de la réalité quotidienne des agents, les conditions de vie au travail, par le biais d'indicateurs relatifs aux relations professionnelles ou sociales, à la santé ou la sécurité.

Certains indicateurs sont difficile à interpréter sans contexte ; d'autres semblent en décalage avec la réalité du terrain. C'est ainsi qu'une distinction claire entre accidents de service et de trajets semble nécessaire, plutôt qu'un indicateur global...FO DGFIP portera au niveau national toute demande visant à améliorer le TBVS et les informations consignées.

Au-delà des seuls indicateurs, des éléments de contexte sont nécessaires pour mieux décrire la réalité d'une Direction ou d'une unité de travail. A cet égard, **la Délégation FO DGFIP s'est étonnée de voir écarté de la version provisoire du TBVS l'impact de la mise en place des DISI sur l'organisation des services d'assistance.** Il nous semblait pourtant qu'une grande partie des problèmes tant structurels qu'humains survenus ces derniers mois concernaient les structures CID et SIL...

Le Président du CTL en a convenu, et s'est engagé à intégrer ces éléments dans la version consolidée du TBVS 2012.

Exécution budgétaire au 30 septembre 2012

Robert Perrier rappelle le contexte budgétaire contraint, et souligne le niveau satisfaisant de consommation des crédits, et le respect des priorités fixées (travaux immobiliers, renouvellement du parc automobile...)

Les projets concernant les ESI de Nice et de Montpellier sont liés à ceux des Directions Locales, encore à définir. Un bilan détaillé de l'exercice budgétaire sera présenté au CTL, en fin d'exercice.

Les annonces de réductions des moyens au titre de l'année 2013 font craindre une situation plus difficile. **Il faudra pourtant bien donner aux agents les moyens nécessaires pour accomplir leurs tâches dans les conditions normales...**

Ponts naturels

Les structures CID des départements sans ESI, ayant rejoint le périmètre de la DISI Sud-Est au 1^{er} septembre 2012, suivront le calendrier des ponts naturels établi par leur Direction d'affectation. Pas de changement pour les autres structures.

Fermeture de l'atelier Editique de l'ESI de Nice

La fermeture de l'Editique de Nice sera effective le 1^{er} février 2013. Les agents qualifiés TAI restent à l'ESI, l'agent non qualifié concerné par la mesure sera affecté en DDFiP, et bénéficiera du dispositif d'accompagnement, notamment pour la garantie de rémunérations.

Rappelons que les fermetures d'ateliers d'Editique prévues en 2013 seront réexaminées en Groupe de Travail national, à la demande des organisations syndicales.

Intégration de l'ESI d'Ajaccio dans le développement de logiciels d'initiative locale.

Le secteur Développement d'Ajaccio sera chargé de convertir sous l'outil Calc les macro-commandes Excel de restitution d'informations Chorus. Un formateur de l'ESI de Rouen assurera le transfert de compétences aux agents concernés.

Questions diverses

Le déploiement des structures d'Assistance Téléphonique dans les établissements de la DISI, prévu essentiellement en 2013, a pris du retard ; l'AT Trésorerie représente un impact budgétaire lourd...Ceci explique cela...

Une harmonisation des pratiques semble nécessaire sur les autorisations d'absence pour visites médicales ou examens à l'hôpital ; en cas de doute, la DISI doit être saisie pour arbitrage.

Pas de candidature déclarée pour remplacer les responsables des ESI de Nice et d'Ajaccio, qui quitteront prochainement leurs fonctions. Un intérim semble inévitable.

Les agents du Pôle Foncier de l'ESI Marseille St Loup sont régulièrement sollicités pour renforcer certains secteurs (standard, courrier...). Pour la Direction, cette polyvalence justifie la prime spécifique EIFI octroyée aux agents ; toute dispense pour raison de santé devra être justifiée par un certificat médical récent.

Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de travail

Autre instance directement impliquée dans le quotidien des agents, le CHS-CT a permis d'aborder un certain nombre de points importants.

Le sujet de l'amiante est une question essentielle ; les mesures effectuées sur le site de Montpellier ont permis de rassurer les agents sur le niveau de poussière constaté ; d'autres sites, notamment Nice, sont concernés par le problème. **Nous attendons de l'Administration qu'elle engage les actions nécessaires, en toute transparence.**

Les modifications apportées au Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la DISI ont été validées. Une mise à niveau régulière du Document est nécessaire, et sera initiée par la DGFIP pour l'ensemble du réseau. Une délégation du CHS-CT entamera un programme de visites de sites, pour 2013 (Marseille St Loup, Marseille Prado, Nice).

Le budget 2012 a été presque entièrement utilisé, notamment pour des formations, ou des équipements améliorant le quotidien des agents. **Souhaitons que le prochain exercice budgétaire donne au CHS-CT des moyens suffisants pour assurer sa mission, en complément du budget de la Direction !...**

Les crédits diminuent, mais les problèmes demeurent : tableau électrique, mise aux normes du massicot de l'Editique ou dalles de faux plafond à Ajaccio, poussières à l'Editique de Marseille St Loup, câbles sur le sol de certains services de l'ESI Marseille Prado, odeurs et moustiques indésirables à Nice...

☞

En conclusion, malgré la bonne volonté de tous les acteurs, et au-delà des déclarations d'intention, l'action de la DGFIP pour améliorer les conditions de vie au travail, ou d'exercice des missions, ne suffira pas à compenser les effets des suppressions d'emplois et des réductions de crédits de fonctionnement.

C'est, entre autres sujets, le message que feront passer les agents, en participant massivement au mouvement de grève du 27 novembre 2012.

☞

La Délégation FO DGFIP Groupement DISI Sud-Est : André AMBROSIO, Philippe Cardona, Philippe GUNTZ (ESI Marseille Prado), Eric LAFFITTE (ESI Montpellier)

